



FICHE TECHNIQUE

L'ÉLECTION MUNICIPALE DE 2017 EN CHIFFRES

- La préparation de l'élection municipale a débuté il y a près d'un an.
- Gatineau compte 281 781 habitants (décret n° 1099-2016 du 21 décembre 2016).
- La ville est composée de 18 districts électoraux.
- Le nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale s'élève à 196 255. En 2013, 189 036 électeurs étaient inscrits sur la liste électorale. De ce nombre, 79 139 ont voté, soit 41,86 %.
- 52 candidats ont déposé leur inscription : 5 à la mairie et 47 comme conseiller municipal. En 2013, 50 candidats s'étaient présentés.
- Une candidate, Maude Marquis-Bissonnette, a été élue sans opposition comme conseillère municipale dans le district du Plateau le 28 octobre.
- Près de 2000 employés contractuels sont appelés à travailler à l'élection municipale.
- On compte pour la journée de dimanche le 5 novembre seulement 555 scrutateurs, 555 secrétaires, 120 préposés à l'accueil, 53 responsables de salles, 120 préposés à la circulation, plus de 215 substituts et du personnel affecté à la saisie des résultats.
- On a offert 100 formations à raison de trois par jour à des groupes de 50 employés, soit le matin, l'après-midi et le soir, pour leur permettre d'accomplir leurs tâches dans le cadre de cette élection. En tout, 150 employés ont ainsi été formés quotidiennement du 16 octobre au 4 novembre.

- Il a fallu préparer 575 boîtes de scrutin; quelque 630 000 bulletins de vote ont été révisés avant d'être utilisés pour voter.
- Quatre commissions de révision réparties sur le territoire ont accueilli les électeurs pendant 58 h du 16 au 20 octobre. Les citoyens pouvaient aller à la commission de leur choix. On a reçu 890 demandes d'inscription, de radiation ou de correction.
- Pour amener le plus grand nombre d'électeurs à voter, on tient trois différents votes à Gatineau :
 - le vote au bureau du président d'élection (27, 30 et 31 octobre et 1^{er} novembre)
 - le vote par anticipation (29 octobre)
 - le vote du jour du scrutin (5 novembre)
- La Ville de Gatineau est la seule ville de 100 000 habitants et plus, avec Montréal, à offrir un vote au bureau du président d'élection.
- 8,4 % des électeurs ont voté par anticipation et au bureau du président d'élection.
- Le jour du scrutin, on compte 441 sections de vote réparties dans 53 endroits; lors du vote par anticipation, on avait 108 sections de vote réparties dans 36 sites.
- Le budget alloué à l'élection municipale est de 2,3 M\$.

3 novembre 2017